

le rôle tantôt d'un voleur, d'un assassin ; tantôt celui d'un adultère ou d'un incestueux ? Qu'y a-t-il de plus choquant qu'un *homme* homme à la comédie, au théâtre, déployant tout son talent pour faire valoir de criminelles maximes pour lesquelles il n'a lui-même que de l'horreur ? N'est-ce pas un état déshonorant, funeste aux bonnes mœurs, que celui de ces hommes qui n'ont d'autre profession que de représenter et d'allumer les passions humaines, et qui, afin de pouvoir les peindre plus vivement sur le théâtre, *doivent* commencer par les exciter fortement dans leurs esprits et dans leurs propres cœurs ? Est-il possible qu'on ne sente pas, qu'on n'éprouve pas en soi les sentiments qu'on ne cesse d'exciter en son âme, et auxquels une malheureuse nature nous porte si violemment ?

Une trop fineste expérience a appris, de tout temps, ce qu'on doit penser et ce qu'on doit attendre de cette profession. Qui ne sait que de l'autre côté de l'Atlantique, bien des comédiens sont des hommes perdus de mœurs, et que les noms de comédiennes et de prostituées sont presque synonymes. Mais si cet état est un état d'opprobre et d'infamie ; un état anti-chrétien, qui exclut des choses saintes et du salut ; un état de pécheurs publics ; un état de mensonge, de libertinage, capable de former une classe d'hommes à l'art diabolique de voler et de séduire, en vérité peut-on, en conscience, *embrasser cet état*, et, si on l'a embrassé, peut-on y rester ?

Mais si on ne peut, en conscience, embrasser cet état, si on ne peut y rester, comment alors ose-t-on assister à la comédie, au théâtre ? Voulez-vous que personne n'embrasse le vil métier de comédien, que personne n'y persévère ? N'assistez jamais vous-même au théâtre. Car sachez le bien, en allant au spectacle, vous contribuez à faire embrasser un état qui déshonore, qui pervertit et qui réprouve ceux qui l'exercent. En vain vous vous croiriez innocents, c'est pour vous qu'ils représentent, c'est pour votre plaisir qu'ils excitent en eux-mêmes les orages des passions ; vous le savez, ou du moins vous devez le savoir ; vous y consentez, vous êtes donc d'accord avec eux ; vous les encouragez par votre présence, par vos applaudissements, par votre argent, comment ne seriez vous pas coupables des désordres et du malheur éternel de vos frères ?

Mais, direz-vous peut-être, quand je n'irais pas au théâtre, on jouera toujours ; je ne suis donc pas responsable du péché que commettent ceux qui jouent.

Avec ce raisonnement, aucun ne serait coupable ; cependant il est incontestable que ce sont ceux qui y assistent, qui sont cause qu'on joue. Si vous étiez plusieurs à piller une maison, vous excuseriez-vous sur ce que les autres l'auraient également pillé sans vous ?

Mais, direz-vous encore, je n'irai *qu'une fois* ; ne peut-on pas se donner une fois ce plaisir ?

Une fois !... Mais pour ne pécher qu'une fois, votre action en deviendra-t-elle innocente ? Et pour ne vous

souiller qu'une fois par l'adultère, en serez-vous moins criminel ? Chacun n'a qu'à y aller *une fois*, et la déshonorante profession qui perd et damne les comédiens sera toujours soutenue !

Vous n'irez qu'une fois !... Vous connaissez mal la faiblesse humaine ; si vous y allez une fois, vous irez toujours. Alypius, ami de St. Augustin, avait renoncé aux spectacles ; un jour ses amis lui firent violence et l'entraînèrent malgré lui. C'est en vain, dit-il, que vous me faites violence ; en vérité, vous pouvez la faire sur mon corps, mais vous ne pouvez rien sur mon esprit. Au milieu de vous, je serai dans mon cabinet avec mes livres. En effet, Alypius ferma constamment les yeux pendant les spectacles, et au lieu d'y prendre aucune part, il ne s'occupa que de ses réflexions. Mais, tout-à-coup un cri extraordinaire frappe ses oreilles et excite sa curiosité. Il ouvre les yeux, il regarde, il s'intéresse ; il mêle ses cris et ses applaudissements à ceux des autres spectateurs, et sortit plus épris que jamais de l'amour des spectacles !

Enfin, direz-vous, nous convenons aisément qu'on ne saurait aller au théâtre quand ce sont des *comédiens de profession* qui représentent. Ce serait là, en effet, les autoriser dans un métier qui est condamné par toutes les lois de l'Eglise et, dans beaucoup de pays, par celles de l'Etat ; dans un métier de libertinage et anathématisé. Mais ici, ce ne sont pas des comédiens de profession, ce ne sont pas, grâce à Dieu, des hommes perdus de mœurs ; bien loin de là, ce sont des citoyens honnêtes qui jouent entre eux pour se divertir et divertir le public, pour passer quelques instants agréables avec leurs amis : quel mal y trouverait-on ?

D'abord l'état des comédiens n'est condamné que parce que la comédie est dangereuse ; mais si la comédie n'est pas innocente, qu'importe qu'on la joue *par état* ou non ? Sera-t-on moins exposés ? Nous l'avons déjà vu, la plupart des acteurs de profession sont perdus de mœurs ; et pourquoi ? Sinon, parce qu'ils ne sont occupés que de folies, d'extravagances d'amour, et que leur grande étude est d'exciter en eux-mêmes ces passions, pour les représenter ensuite avec plus d'intérêt. Voilà ce que toujours *seront obligés de faire* tous les acteurs, quels qu'ils soient ; et ainsi obligés de se repaître l'imagination d'intrigues amoureuses, n'ont-ils pas à craindre de prendre peu à peu les vices des comédiens de profession ? Comme eux, à force de boire dans la coupe empoisonnée de la volupté, n'y trouveront-ils pas la mort ? Comme eux, ne se verront-ils pas presque forcés de jouer des pièces suspectes et mêmes criminelles, et recueillir dans une foule de spectateurs mille pensées criminelles ?

Or vous, qui les avez autorisés par votre présence, vous serez responsables non-seulement des péchés que vous y aurez commis, mais encore, de ceux des acteurs eux-mêmes, et de ceux, innombrables peut-être, qu'ils feront commettre aux autres.